

ACTIVITÉS DE LA S. E. P. N. B.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MUR-DE-BRETAGNE

Le 7 mai 1972, environ 250 membres de la S.E.P.N.B. participaient à l'Assemblée générale, qui s'est tenue en matinée dans les locaux du village de vacances de Mûr-de-Bretagne. Celui-ci est situé dans un décor forestier, en bordure du lac de Guerlédan.

A 10 heures, le Président Albert LUCAS ouvre la séance et présente aux participants, les membres du Bureau et les responsables départementaux qui prendront successivement la parole.

M. DIDIER, Secrétaire général, fait le bilan de l'année 1972. Il aborde en premier lieu le problème des adhésions, dont le nombre est toujours en augmentation. De 1971 à 1972, l'accroissement a été d'environ 13 %. Un pointage réalisé à la veille de l'Assemblée générale donnait les chiffres suivants :

Finistère	1 232
Région parisienne	853
Départements étrangers	672
Loire-Atlantique	510
Morbihan	492
Ille-et-Vilaine	486
Côtes-du-Nord	388
Manche	208
Etrangers	84
Total	4 925

Nous approchons donc des 5 000 membres et nous demeurons ainsi la plus forte Association régionale de Protection de la nature. M. DIDIER souligne que l'augmentation des membres est le signe de santé d'une Société. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons d'influence auprès des Pouvoirs Publiés, aussi ne faut-il pas en rester là, mais poursuivre l'effort de propagande.

Le Bureau d'étude, imaginé par Michel-Hervé JULIEN, a été extrêmement actif cette année. Pour répondre aux demandes de rapports et de contrats, la S.E.P.N.B. a engagé deux conseillers-écologistes : M^{lle} Lucienne COQUIL à Brest, M. Didier FLEURY à Nantes. Plusieurs contrats sont en cours de réalisation. Celui sur l'Avifaune de Bretagne passé avec les Affaires Culturelles est en voie de finition, la carte générale des oiseaux de Bretagne étant au tirage à l'I.G.N. Le contrat sur les ressources naturelles du littoral des Côtes-du-Nord passé avec la D.D.E. de ce département est en cours d'élaboration. Des contacts sont pris en Loire-Atlantique pour une étude similaire. Enfin, dans le Finistère, les services de l'Agriculture ont demandé le concours de la S.E.P.N.B. pour élaborer le programme de remembrement dans deux communes. La S.E.P.N.B. devrait également participer à une étude sur l'influence des talus sur le micro-climat dans le département du Morbihan. Enfin, divers rapports particuliers sur des projets d'aménagement littoraux ont été demandés à la S.E.P.N.B.

Ainsi notre Société réalise de plus en plus d'études, bases techniques nécessaires pour une protection efficace des sites menacés. Ce rôle d'information est de plus en plus apprécié des Pouvoirs publics et la confiance placée dans notre Société se concrétise dans diverses occasions. Ainsi, lors de la réunion des Conseillers généraux de Bretagne à Pontivy sur le thème de l'Environnement, le Président de la S.E.P.N.B. fut l'un des cinq rapporteurs, aux côtés des responsables régionaux de l'Equipement, de l'Agriculture, de l'Agence de Bassin Loire-Bretagne et du Tourisme.

M. DIDIER rappelle qu'il est Secrétaire général depuis cinq ans et exprime le souhait d'être remplacé dans ses fonctions. Il fait alors appel aux bonnes volontés.

M. GARREAU, Trésorier général, expose le bilan financier arrêté au 31 décembre 1971. Celui-ci s'établit comme suit :

RECETTES

Cotisations	78 130,00
Dons et opération Cap-Sizun (Timbres)	43 179,00
Subventions	21 230,00
Recettes Réserve Cap-Sizun	47 032,00
Vente de Publications	39 730,22
Financement des Contrats d'Etude	24 000,00
Intérêts Caisse d'Epargne	394,87

Total 253 696,09 F

DEPENSES

Salaires, charges sociales	20 874,51
Frais d'impression et de publication — Frais d'expédition (Revue et courrier)	88 091,83
Cotisation à la Fédération Nationale des Sociétés de Protection de la Nature	7 000,00
Frais de fonctionnement et d'aménagement des Réserves	30 252,95
Frais de déplacement	2 839,30
Réalisation des Contrats d'Etude	29 774,60
Frais divers (Assemblée générale, excursions, papeterie, auto)	16 067,14

194 900,33

Mise en réserve de 35 000 frs de dons pour achat de parcelles en 1972 à la Réserve du Cap-Sizun (Timbres)	35 000,00
Règlement de factures en cours (dont N° 67 « Penn ar Bed »)	10 675,37
Travaux Maison du Garde Cap-Sizun	13 000,00

Total 253 575,70 F

EXCEDENT 130,39 F

On remarque que les subventions qui représentent moins de 10 % ont une part de plus en plus faible dans l'ensemble du budget. Par contre, le chapitre « contrat » a fortement augmenté, ainsi que les recettes des publications et des Réserves. Tout cela complique la comptabilité et M. GARREAU souhaite vivement l'aide d'un comptable.

Pour l'exercice 1972, les prévisions portent sur un budget global de 200 000 F. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

M. BABIN, Rédacteur en chef de « Penn ar Bed », estime que le retard de parution de la revue sera résorbé cette année. Il annonce que deux numéros seront consacrés au Parc de la Brière. En alternance avec des numéros ordinaires, on envisage la parution d'un numéro consacré aux idées générales sur la protection de la nature et d'un autre sur la géologie de la Bretagne.

Au cours de la discussion, M. DEMAURE demande de produire davantage d'articles sur les pollutions ; l'Assemblée se montre très favorable à cette orientation.

M. LUCAS précise qu'il a été associé à diverses commissions nationales récemment mises en place et dont le rôle est de préconiser des moyens de lutte contre les pollutions marines ; il est aussi membre du Jury de l'Opération « Plages nettes » lancée par l'O.R.T.F. (France-Inter) sous la responsabilité de Michel TAURIAC.

M. LE PAPE, Conservateur de la Réserve du Cap-Sizun, fait part d'une tuerie de Goélands perpétrée à l'intérieur de la Réserve le 16 avril. Une plainte a été déposée, mais on ignore les coupables. Malgré cet incident les colonies d'oiseaux prospèrent. Les Mouettes tridactyles sont encore en augmentation, le Fulmar est bien installé. Par contre, les Petits Pingouins sont de plus en plus rares ; la cause de ce déclin ne peut être que les hydrocarbures rejetés en mer et dont ces Alcidés sont les victimes les plus fréquentes.

Les entrées payantes ont été de 22 839 en 1971 et les recettes d'environ 50 000 F. L'aménagement de la maison du garde se poursuit, tandis que le département a entamé l'achat de parcelles. La S.E.P.N.B. a reçu environ 35 000 F grâce à la vente du timbre Cap-Sizun. Rappelons que cette campagne était lancée par la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature.

M. JONIN intervient pour demander la suppression de la caravane, située à l'entrée de la Réserve et qui sert à la vente des billets et du matériel éducatif. Il est chargé de trouver une autre solution.

M. DE LA FOUCHARDIÈRE, Président de la section départementale des Côtes-du-Nord, a organisé trois sorties en 1971. Il demande à être aidé pour poursuivre sa tâche d'animation. Il signale un projet de barrage d'estuaire sur l'Arguenon. M. DIDIER rappelle l'enquête qu'il a lancée sur les projets de barrages dont le bilan précis s'impose. Que ceux qui ont connaissance de tels projets (très souvent entourés de secret) les signalent au Secrétariat.

M^{lle} LECOURTOIS, Secrétaire de la section départementale de la Manche, explique l'action entreprise en faveur de la Réserve de la mare de Vauville, menacée par un projet de lotissement. Déjà 193 lettres recommandées ont été envoyées à la Préfecture de la Manche contre ce projet.

La Réserve de Saint-Marcouf se porte bien : en 1971 il y eut 100 couples de Grands Cormorans, contre 2 l'année de création de la Réserve (janvier 1968).

M. DUPONT, Président de la section départementale de Loire-Atlantique, retrace les multiples activités de sa section : excursions, projections de films, expositions, qui ont permis d'intensifier le recrutement. Il expose aussi les nombreuses démarches qu'il a entreprises pour sauvegarder le littoral de son département, très menacé par divers projets d'aménagement. Le thème de la pollution n'a pas été négligé, cependant la campagne « Loire propre, Loire vivante » n'a pas obtenu grand succès jusqu'à présent. Les relations de la section avec le Parc de la Brière sont des plus assidues.

M. LE GARFF, Secrétaire de la section de l'Ille-et-Vilaine, a lui aussi organisé avec M. LEFEUVRE, des excursions et des expositions. Il rappelle le succès de l'exposition « L'eau et la Vie » réalisée en collaboration avec l'Ecole de Santé, l'Ecole de Chimie et l'Université de Rennes. La section a réalisé un dépliant sur les Rapaces, pour répondre au vœu de la Direction régionale de l'Environnement.

A ce propos, M. LUCAS souligne le rôle actif et constant de M. LEFEUVRE auprès des organismes régionaux intéressés par la protection de la nature : Environnement, Affaires culturelles, Agriculture, Equipement, Tourisme.

M. LE LANNIC signale que le Grand Cormoran a niché sur notre Réserve de l'Île des Landes : c'est le seul endroit de nidification de cette espèce en Bretagne puisque partout ailleurs il s'agit du Cormoran huppé.

Pour abrégier la séance, le Président ne demande pas à M. GRAVELLE, Secrétaire de la section du Nord-Finistère, d'exposer les activités de sa section (excursions, exposition de minéraux) ; il annonce le départ de M. POEZAT-GUIGNER, Secrétaire de la section du Sud-Finistère, et déplore l'absence de tout responsable de la section du Morbihan à l'Assemblée.

M. LUCAS présente le rapport moral de la S.E.P.N.B. Il rappelle la structure de la Société et examine l'action menée aux différents niveaux :

Sur le plan local, la S.E.P.N.B., Société régionale, ne peut intervenir directement que pour les graves affaires. Aussi pour combattre un projet d'aménagement préjudiciable à un site naturel par exemple, il estime que le rôle actif doit être assumé par un Comité local de défense. Il se réjouit de voir la création de plus en plus fréquente de telles associations, mais souhaite que celles-ci demeurent, dans la mesure du possible, en relations suivies avec la S.E.P.N.B. A ce sujet, il cite en exemple l'Association de défense de la rivière de Pont-l'Abbé. Pour d'autres actions plus limitées, telle qu'une protestation contre une battue aux renards, il demande aux adhérents d'en avvertir le Secrétariat en donnant tous les détails nécessaires : les protestations vagues sont toujours sans effet.

Sur le plan départemental, l'action est menée par les bureaux des sections ; le Président souhaite leur renforcement. Il s'inquiète tout particulièrement de la situation dans le Morbihan. Dans les autres départements : expositions, excursions, pétitions et propagande ont été très actives.

Sur le plan régional, la participation de la S.E.P.N.B. à toutes les initiatives en faveur de la nature et de l'environnement a été constante pour la région Bretagne. A cette occasion, le Président a souvent été représenté par le Vice-président J.-C. LEFEUVRE. Dans la région Pays de la Loire et la région Basse-Normandie, la S.E.P.N.B. est moins consultée, cependant M. DUPONT d'une part, M^{lle} LECOURTOIS d'autre part, assument de plus en plus souvent la charge de représenter la S.E.P.N.B. dans diverses commissions régionales.

Sur le plan national, la S.E.P.N.B. entretient des relations suivies avec la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, cette collaboration s'est soldée en 1971 par l'émission du timbre en faveur de la Réserve du Cap-Sizun. Plus récemment, la S.E.P.N.B. a vu deux de ses Réserves inscrites parmi les projets soutenus par l'opération « Animaux en péril » de la firme Esso. Il s'agit de la Mare de Vauville (Manche) et de la Réserve de Koh-Kastell à Belle-Ile.

Ce bilan 1971-72 montre l'ampleur des activités de la S.E.P.N.B., mais celles-ci sont encore insuffisantes car les années qui viennent seront décisives pour la Protection de la nature en Bretagne. Dans quelles directions porter l'effort ?

En 1968, l'Assemblée générale de Paimpont avait conclu à la nécessité d'intensifier la propagande en faveur de la nature auprès du public. Désormais, on peut estimer que grâce à une intense information nationale, le public français est suffisamment sensibilisé au problème. Par contre, il serait bon d'intensifier l'information des élus et des administrateurs qui optent trop souvent encore pour les solutions classiques de développement touristique dans le but d'une relance économique régionale. L'action de la S.E.P.N.B. dans ce domaine est d'apporter aux administrations concernées toutes les données scientifiques concernant les milieux susceptibles d'aménagements. Pour ce faire, la S.E.P.N.B. s'est entourée de chimistes, de géologues, d'écologistes, et entretient une collaboration active entre les universitaires de Brest, Rennes et Nantes. Dans l'avenir, la S.E.P.N.B. entend compléter sa documentation technique de façon à pouvoir participer valablement aux études préliminaires des futurs aménagements régionaux. Une réunion des Sociétés de Protection de la Nature en Bretagne aura lieu le 10 juin à Pontivy, la S.E.P.N.B. y participera activement et demandera un début d'application des résolutions prises le 25 mars par les Conseillers généraux de Bretagne.

Le Président exprime ensuite son inquiétude devant la dégradation des zones naturelles sur le littoral breton. Comment résister à la pression des promoteurs, des particuliers et même des collectivités locales qui n'ont qu'un but : construire, y compris dans les espaces protégés, puisque les dérogations deviennent de plus en plus fréquentes ? La seule parade efficace serait d'acquérir les terrains menacés. Mais la S.E.P.N.B. n'a pas les fonds nécessaires pour entreprendre cette politique foncière, qui fait la force et l'efficacité du « National Trust » en Grande-Bretagne. Toutefois, la Société pourrait réaliser de modestes achats. Pour que ceux-ci soient judicieux, le Président demande que les personnes qui auraient connaissance de ventes possibles, non spéculatives, l'en avertissent. M. Albert LUCAS envisage ensuite le recrutement des jeunes qui doivent obligatoirement être encadrés, conseillés et guidés. A la suite des suggestions de M^{me} Jeanine FOUILLOUX, il souhaite que des adultes se présentent de plus en plus nombreux pour prendre la responsabilité de Clubs « Jeunes et Nature » et suggère que « Penn ar Bed » consacre 1 ou 2 pages par numéro à l'intention de ces clubs.

Enfin, le Président lance un appel à tous les adhérents désireux de participer activement à l'œuvre commune, en les invitant à prendre des responsabilités au sein des sections départementales. Il les avertit cependant que la tâche est ingrate, les succès sont rares et se font attendre. Il faut s'armer de patience, lutter avec persévérance et ne pas se laisser décourager par les échecs inévitables. Il souhaite enfin la vigilance de tous dans ce combat pour la nature en Bretagne, où les défaites sont toujours définitives et les victoires toujours provisoires. La séance est levée à 13 heures.

Le Secrétaire de séance,
Maurice FLOCH.